



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché de concession

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur [https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-31640](https://www.boamp.fr/pages/avis?q=idweb:24-31640)

Département(s) de publication : **75, 93, 92, 94, 95, 91**

Annonce n° **24-31640**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : INSTITUT DE FRANCE

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Concession pour l'exploitation et la gestion de l'auditorium André et Liliane Bettencourt de l'Institut de France - C24/6-027

Description : L'auditorium André et Liliane Bettencourt (ci-après « l'Auditorium »), du nom de ses principaux mécènes, est un équipement destiné à accueillir les réunions de travail ou réceptions organisées par l'Institut de France (ci-après désigné l'« Institut »), l'Académie française, l'Académie des inscriptions & belles-lettres, l'Académie des sciences, l'Académie des beaux-arts et l'Académie des sciences morales & politiques (ci-après désignées les « Académies ») dans le cadre de leurs travaux académiques ou liés à leurs missions. Edifié sur la parcelle dite de l'an IV dans l'enceinte du Palais de l'Institut, quai de Conti, desservi par la rue Mazarine, ce bâtiment a été conçu par l'architecte Marc Barani. Il comprend des espaces d'accueil, de réunion, de travail et de réceptions. Les travaux de création de l'Auditorium se sont achevés à la fin de l'année 2018. L'Auditorium est exploité par le biais d'un contrat de concession depuis le 1er janvier 2019, lequel prend fin le 31 décembre 2024. Par décision du 17 octobre 2023, la commission administrative centrale de l'Institut de France a approuvé le principe de la remise en concession de l'Auditorium, la nouvelle concession devant entrer en vigueur le 1er janvier 2025. A cette fin, une nouvelle procédure de mise en concurrence est lancée.

Identifiant de la procédure : b1623650-4c7d-4b9d-bc07-31db9bf08245

Identifiant interne : C24/6-027

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 79952000 Services d'organisation d'événements

Nomenclature supplémentaire (cpv): 79952100 Services d'organisation d'événements culturels

2.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : 23 quai Conti / 3 Rue Mazarine

Ville : Paris

Code postal : 75006

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

2.1.3 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 27,500,000 EUR

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/23/UE

2.1.6 Motifs d'exclusion

Situation analogue à la faillite prévue dans la législation nationale :

Section 5 - Lot

5.1 Lot : LOT-0001

Titre : Concession de service pour la gestion de l'Auditorium André et Liliane Bettencourt et de ses espaces associés

Description : L'auditorium André et Liliane Bettencourt (ci-après « l'Auditorium »), du nom de ses principaux mécènes, est un équipement destiné à accueillir les réunions de travail ou réceptions organisées par l'Institut de France (ci-après désigné l'« Institut »), l'Académie française, l'Académie des inscriptions & belles-lettres, l'Académie des sciences, l'Académie des beaux-arts et l'Académie des sciences morales & politiques (ci-après désignées les « Académies ») dans le cadre de leurs travaux académiques ou liés à leurs missions. Edifié sur la parcelle dite de l'an IV dans l'enceinte du Palais de l'Institut, quai de Conti, desservi par la rue Mazarine, ce bâtiment a été conçu par l'architecte Marc Barani. Il comprend des espaces d'accueil, de réunion, de travail et de réceptions. Les travaux de création de l'Auditorium se sont achevés à la fin de l'année 2018. L'Auditorium est exploité par le biais d'un contrat de concession depuis le 1er janvier 2019, lequel prend fin le 31 décembre 2024. Par décision du 17 octobre 2023, la commission administrative centrale de l'Institut de France a approuvé le principe de la remise en concession de l'Auditorium, la nouvelle concession devant entrer en vigueur le 1er janvier 2025.

Identifiant interne : C24/6-027

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 79952000 Services d'organisation d'événements

Nomenclature supplémentaire (cpv): 79952100 Services d'organisation d'événements culturels

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : 23 quai de Conti 3 Rue Mazarine

Ville : Paris

Code postal : 75006

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/01/2025

Date de fin : 31/12/2029

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 27,500,000 EUR

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME)

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Autre

Description : Capacités et aptitudes permettant une bonne exécution du contrat, notamment au regard des garanties professionnelles, techniques, économiques et financières ; Respect de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés prévue aux articles L.5212-1 à L.5212-4 du Code du travail.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Critère 3 : Qualité et pertinence des engagements techniques (10% de la note totale) : Au titre de ce critère, seront appréciés principalement les éléments suivants : - La qualité et la pertinence des engagements en matière d'entretien, de maintenance et de GER de l'Auditorium ; - La qualité et la pertinence des engagements en matière d'équipements techniques et audiovisuels ; - La qualité et la pertinence des engagements en matière de sécurité, surveillance et livraisons.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 10

Critère :

Type : Qualité

Description : Critère 2 : Qualité et viabilité du projet d'exploitation et d'animation événementielle (35% de la note totale) : Au titre de ce critère, seront appréciés principalement les éléments suivants : - La qualité et la pertinence de la stratégie d'exploitation ; - La qualité et la pertinence des engagements en matière de politique tarifaire ; - La qualité et la pertinence des engagements en matière de politique de communication et gestion de la vidéothèque.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 35

Critère :

Type : Prix

Description : Critère 1 : Qualité et viabilité de l'offre financière (50% de la note totale) : Au titre de ce critère, seront appréciés principalement les éléments suivants : - Le pourcentage de la redevance variable versée à l'Institut ; - La viabilité économique de l'offre financière (pertinence et cohérence des coûts prévisionnels, pertinence et cohérence des recettes prévisionnelles, risques d'exécution).

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 50

Critère :

Type : Qualité

Description : Critère 4 : Qualité et viabilité de l'organisation et du processus proposés pour permettre au soumissionnaire d'assurer les missions confiées par l'Institut (5% de la note totale): Au titre de ce critère, seront appréciés principalement les éléments suivants : - La pertinence de l'organisation envisagée pour assurer l'exécution des prestations prévues par le contrat de concession, notamment au regard des contrats que la société dédiée conclura pour assurer l'exécution des prestations confiées par l'Institut et des prestations qu'il réalisera en interne. - La qualité et la pertinence des moyens humains que la société dédiée affectera à l'exécution du service; - La pertinence des assurances « Responsabilité civile » et « dommage aux biens » proposées.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 5

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché (ou leurs parties) sont officiellement disponibles : FRA

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise>,

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de la procédure :

Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner : 15/03/2024

Conditions de présentation :

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Variante : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 03/05/2024 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 180 DAY

Informations relatives aux délais de recours : Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif, 7 Rue de Jouy, 75004, Paris, F, Téléphone : (+33) 1 44 59 44 00, Courriel : greffe.ta-paris@juradm.fr Précisions concernant les délais d'introduction de recours : - En application de l'article L551-1 et suivant le code de la justice administrative avant la signature du marché; - En application de l'article L551-13 et suivant le code de la justice administrative après signature des marchés (trente et un jours en cas d'avis d'attribution ; six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat); - Les tiers et concurrents évincés peuvent saisir le tribunal administratif de Paris à un recours en contestation de validité dans les deux mois à compter des mesures de publicité appropriées.

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : INSTITUT DE FRANCE

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : INSTITUT DE FRANCE

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : INSTITUT DE FRANCE

Organisation qui reçoit les demandes de participation : INSTITUT DE FRANCE

Organisation qui traite les offres : INSTITUT DE FRANCE

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : INSTITUT DE FRANCE

Numéro d'enregistrement : ORG-0001

Ville : PARIS

Pays : France

Adresse électronique : contact@institutdefrance.fr

Téléphone : 01 44 41 44 41

Profil de l'acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation

Organisation qui traite les offres

Organisation chargée des procédures de recours

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 861597e6-bc4d-441e-a88d-4867d42118f3 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 15/03/2024 à 14:40

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 15/03/2024